



## AR-Poudre

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	AR-Poudre
<b>Autres moyens d'identification</b>	Peroxyde catalysé mélange de silice
<b>Famille du produit</b>	Le dioxyde de silicium, avec un catalyseur de peroxyde
<b>Usage recommandé</b>	Mélangé avec un autre composant pour former un mortier résistant à la corrosion.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Inconnu.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	The Stebbins Engineering and Manufacturing Company, 363 Eastern Boulevard, Watertown, NY, 13601, (315) 782-3000, www.stebbinseng.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Chemtrec - En Amérique du Nord, 1-800-424-9300, 24 hours Stebbins 24 Heures Contact-, 1-315-788-6624
<b>Numéro de la FDS</b>	004

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Irritation cutanée - catégorie 3; Irritation oculaire - catégorie 2A; Cancérogénicité - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :  
Danger

#### Mention(s) de(s) danger(s) :

- H316 Provoque une légère irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H350 Peut provoquer le cancer en cas d'inhalation.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

#### Conseil(s) de prudence :

- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P260 Ne pas respirer poussières.
- P264 Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.

Identificateur du produit : AR-Poudre - Ver. 8  
Date de préparation : le 08 septembre, 2015  
Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

FDS No. : 004

Page 01 de 07

- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P314 Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.  
 P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.  
 P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.  
 P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
silice (quartz)	14808-60-7	90 - 95 %	SiO2	Dioxyde de silicone
dioxyde de titane	13463-67-7	5 - 10%	TiO2	Pigments blancs
peroxyde de benzoyle	94-36-0	0.1 - 1 %	C14H10O4	Peroxyde organique

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

##### Contact avec la peau

Laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

##### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

##### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation : peut causer des lésions pulmonaires.

#### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

##### Organes cibles

Poumons.

##### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Troubles respiratoires.

### SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

##### Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

#### Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures.

Identificateur du produit : AR-Poudre - Ver. 8  
 Date de préparation : le 08 septembre, 2015  
 Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

FDS No. : 004

Page 02 de 07

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : produits chimiques irritants; produits chimiques toxiques.

### **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers**

Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

### **Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

### **Précautions relatives à l'environnement**

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Éviter de produire de la poussière. Éviter de balayer à sec. Au besoin, utiliser un abat-poussière tel que l'eau. Ne pas utiliser d'air comprimé pour le nettoyage. Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Ne pas inhaler ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage**

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec.

## **SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Les paramètres de contrôle de la silice sont les suivants:

OSHA: le niveau d'action pour la silice respirable est de 25 µg / m<sup>3</sup> (TWA de 8 heures). En dessous de ce niveau, aucune action spéciale ne doit être prise. Au-dessus, 1926.1153 s'applique pleinement.

PEL OSHA: 50 µg / m<sup>3</sup> (8 heures TWA).

ACGIH TLV: TWA: 0,025 mg / m<sup>3</sup> de masse respirable

NIOSH PEL: TWA: 80 mg/m<sup>3</sup> / (%SiO<sub>2</sub>) (amorphous)[2]

NIOSH REL: TWA: 6 mg/m<sup>3</sup> (amorphous)[2]

CAL REL: TWA: 0.05 mg/m<sup>3</sup>

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. TLV® = Valeur limite d'exposition. TWA = Moyenne pondérée dans le temps. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis. PEL = Limite d'exposition admissible. NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health. REL = Limite d'exposition recommandée.

### **Contrôles d'ingénierie appropriés**

Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

### **Mesures de protection individuelle**

#### **Protection des yeux et du visage**

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

#### **Protection de la peau**

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

#### **Protection des voies respiratoires**

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

Identificateur du produit : AR-Poudre - Ver. 8  
Date de préparation : le 08 septembre, 2015  
Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

FDS No. : 004

Page 03 de 07

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

<b>Apparence</b>	Poudre blanc.
<b>Odeur</b>	Sans odeur
<b>Seuil olfactif</b>	Pas disponible
<b>pH</b>	6 - 8
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	2930 °F (1610 °C) (silice (quartz)) (fusion)
<b>Point d'ébullition/Point initial</b>	4046 °F (2230 °C)
<b>Plage d'ébullition</b>	Pas disponible
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet
<b>Taux d'évaporation</b>	Sans objet
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Sans objet
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	Sans objet
<b>Densité de vapeur</b>	Sans objet
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	~ 2.65 à 25 °C
<b>Solubilité</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Sans objet
<b>Température de décomposition</b>	Sans objet
<b>Viscosité</b>	Sans objet (cinématique); Sans objet (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Solide
<b>Densité en vrac</b>	165.43 lb/ft3 (2649.94 kg/m3)

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

### Matériaux incompatibles

Inconnu.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation; contact oculaire.

Identificateur du produit : AR-Poudre - Ver. 8  
Date de préparation : le 08 septembre, 2015  
Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

FDS No. : 004

Page 04 de 07

## **Toxicité aiguë**

### **DL50 (Ingestion)**

LD50 = 22,500 mg/kg rat

### **Corrosion/Irritation cutanée**

L'expérience sur les humains montre une très légère irritation.

### **Lésions oculaires graves/Irritation oculaire**

L'expérience sur les humains montre une légère irritation.

### **Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**

#### **Inhalation**

Cause irritation du nez et de la gorge.

#### **Ingestion**

Aucun renseignement trouvé.

### **Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

Cause lésions pulmonaires.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires.

### **Cancérogénicité**

A été associé(e) à : cancer du poumon. CIRC : Groupe 1 – Cancérogènes pour l'humain. ACGIH® : A2 – Probablement cancérogène pour l'humain. NTP : Reconnu cancérogène pour l'humain. (silice (quartz))

### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Développement de la progéniture**

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

#### **Fonction sexuelle et la fertilité**

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

#### **Effets sur ou via l'allaitement**

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non réputé comme un mutagène.

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Sans danger pour l'environnement.

### **Écotoxicité**

(silice (quartz)) n'est pas connu pour être écotoxique. l'environnement aquatique. LC50 carp > 10,000 mg/L 72 heures.

### **Persistance et dégradation**

(silice (quartz)) n'est pas dégradable.

### **Potentiel de bioaccumulation**

Ce produit et ses produits de dégradation ne devraient pas être bioaccumulables.

### **Mobilité dans le sol**

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit ne migre pas à travers le sol.

## **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

### **Les méthodes d'élimination**

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

Identificateur du produit : AR-Poudre - Ver. 8  
Date de préparation : le 08 septembre, 2015  
Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

FDS No. : 004

Page 05 de 07

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
DOT É.-U		Non réglementé		
OMI (transport maritime)		Non réglementé		
IATA (transport aérien)		Non réglementé		
TMD au Canada		Non réglementé		

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac conformément aux intruments de l'OMI**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

**Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

**Canada**

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

**Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

**LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)**

Partie 1A. (peroxyde de benzoyle)

**États-Unis**

**Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)**

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Cote de danger NFPA** Santé - 2    Inflammabilité - 0    Instabilité - 0

**Selon :** silice (quartz)

**FDS préparée par** B.E.R.

**Numéro de téléphone** (315) 782-3000

**Date de préparation** le 08 septembre, 2015

**Date de la plus récente version révisée** le 30 juin, 2023

**Indicateurs de révision** Révision 8 examiné et approuvé

**Signification des abréviations** ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists HSDB® = Hazardous Substances Data Bank CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis

Identificateur du produit : AR-Poudre - Ver. 8

FDS No. : 004

Date de préparation : le 08 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 06 de 07

RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

**Références**

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

**Avis**

REMARQUE: Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, précises et fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude de ces informations, ni les résultats à obtenir lors de leur utilisation.

---

Identificateur du produit : AR-Poudre - Ver. 8

FDS No. : 004

Date de préparation : le 08 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 07 de 07